

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

2^{ème} trimestre 2018

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

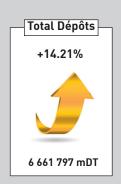
Montants en milliers de dinars

	Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Du 01/04/2017 au 30/06/2017	au 30/06/2018	au 30/06/2017	Var Juin 2018-17	au 31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	184 040	139 492	344 935	266 599	29,38%	564 695
Intérêts et revenus assimilés Commissions (en produits) Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	119 890 28 837 23 486	85 040 26 639 16 264	223 059 55 352 45 631	164 240 51 793 30 892	35,81% 6,87% 47,71%	358 647 104 852 65 699
Revenus du portefeuille d'investissement	11 827	11 549	20 893	19 674	6,20%	35 497
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	68 288	49 026	131 676	93 219	41,25%	202 778
Intérêts encourus et charges assimilées Commissions encourues Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	66 795 1 493 0	47 979 1 047 0	128 892 2 784 0	91 122 2 097 0	41,45% 32,74%	197 801 4 977 0
PRODUIT NET BANCAIRE	115 752	90 466	213 259	173 380	23,00%	361 917
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 188	1 846	4 388	3 704	18,48%	7 249
CHARGES OPERATOIRES DONT:	48 289	40 774		80 376	19,94%	160 105
Frais de personnel Charges générales d'exploitation ¹	32 612 15 677	30 384 10 390	64 561 31 841	60 323 20 053	7,03% 58,78%	120 122 39 983
STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			1 035 006	948 264	9,15%	1 004 894
Portefeuille Titres Commercial Portefeuille Titres d'Investissement			407 630 627 376	369 890 578 374	10,20% 8,47%	417 461 587 433
ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE ²				4 789 600	18,80%	5 206 722
ENCOURS DE DEPOTS DONT ³ :			6 661 797	5 832 805	14,21%	6 001 668
Dépôts à vue Comptes d'épargne			2 949 799 2 139 640	2 641 546 1 895 154	11,67% 12,90%	2 692 584 1 997 664
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			154 978	187 928	-17,53%	182 103
CAPITAUX PROPRES ⁴			490 527	408 288	20,14%	408 383

¹Les charges générales d'exploitation tiennent compte de la cotisation au fonds de garantie des dépôts bancaires prévue par le decret gouvernemental n°2017-268 et de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi n°2017-66 du 18 décembre 2017 portant loi de finance pour l'année 2018.

Juin 2018 / Juin 2017







I/ BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 30 juin 2018 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2018. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2018 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2018. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2018 sont rajoutées au résultat.

Les indicateurs d'activité ont tenu compte de l'impact de la contribution au fonds de garantie des dépôts bancaires prévue par le décret gouvernemental n°2017-268 et de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi n°2017-66 du 18 décembre 2017, portant loi de finances pour l'année 2018.

II/ LES FAITS MARQUANTS

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 14.21% par rapport au 30/06/2017. Les dépôts à vue et les comptes d'épargne ont évolué respectivement de 11.67% et 12.90%.

Les encours de crédit ont augmenté de 18.80% par rapport à fin juin 2017 pour s'établir à 5.7 milliards de dinars.

Au 30/06/2018, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est situé à 213.259 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 23.00% par rapport à juin 2017.

² et ³ Les chiffres de 2017 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

⁴ Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période